



Ville de Saint-Lambert
AVIS D’AFFICHAGE
Concours numéro **2017-028**

TITRE :	Animateur de fêtes d’enfants	DIRECTION :	Loisirs, sports et vie communautaire
CATÉGORIE :	Col blanc	STATUT	Temporaire
RÉMUNÉRATION :	15 \$ / heure	LIEU DE TRAVAIL :	600, avenue Oak Saint-Lambert (Québec) J4P 2R6
HORAIRE :	Variable en fonction des activités.	DURÉE DE L’AFFICHAGE :	3 août au 1 ^{er} septembre 2017

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION :

Sous la supervision du chef de la division aquatique et jeunesse, l’animateur de fêtes d’enfants devra veiller à animer des groupes d’enfants dans un cadre défini. Il devra également assurer la sécurité des enfants sous sa supervision.

EXEMPLES DE TÂCHES À ACCOMPLIR (principales tâches) :

- ✓ Prépare, programme et s’assure d’avoir le matériel nécessaire afin d’animer les activités de la fête qui lui ai attribué en lien avec le thème choisi.
- ✓ Accueille chaleureusement les participants, les fêtés et les parents présents.
- ✓ Anime des activités sécuritaires reliées à la thématique durant une période de 3 heures, pour un groupe de 13 enfants et moins entre 4 et 12 ans.
- ✓ Assure la sécurité des enfants présents.
- ✓ S’assure de laisser les locaux propres avant de quitter.
- ✓ Avise sa supérieure de toute problématique ou retard advenu durant la fête.
- ✓ Ramasse son matériel et le remet à l’endroit approprié.
- ✓ Avise sa supérieure de tout matériel manquant suite à sa fête.

EXIGENCES :

- ✓ Formation DAFA complétée;
- ✓ Dynamisme et jugement
- ✓ Expérience en animation, un atout;
- ✓ Excellente capacité à communiquer en français;

Les candidats intéressés doivent faire parvenir une preuve de fréquentation scolaire, leur curriculum vitae et une lettre de présentation et d’intérêt, en mentionnant clairement le numéro de **concours 2017-028**, au plus tard le 1^{er} septembre 2017, avant midi, à l’adresse suivante :

Ville de Saint-Lambert - Direction des ressources humaines et des communications

55, avenue Argyle
Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3
Courriel : dotation@saint-lambert.ca
Télécopieur : 450 672-3732

La Ville de Saint-Lambert souscrit au principe d’accès à l’égalité en emploi et invite les membres des communautés culturelles à poser leur candidature. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d’alléger le texte.